

Vote du budget 2022 de la Ville de Chambéry – 14 mars 2022

Intervention de Thierry Repentin, maire de Chambéry

Seul le prononcé fait foi

Chers collègues,

Au moment où nous devons adopter le budget de la collectivité, je voudrais dire un mot du contexte dans lequel nous sommes et qui nous place, y compris en tant que conseillères et conseillers municipaux, devant un moment historique.

Il y a deux ans presque jour pour jour, le 17 mars 2020, le **premier confinement commençait, concomitant de la plus grande crise sanitaire contemporaine, dont les conséquences sociales et économiques se feront durablement sentir** : le retour aujourd'hui d'une inflation élevée en est une des marques les plus vives. La collectivité municipale, depuis, est en première ligne de la réponse des pouvoirs publics, au côté de l'Etat et des institutions sanitaires. La situation ne peut se résumer à des chiffres mais quelques données permettent de se rendre compte de son ampleur. Pour la Ville de Chambéry, le COVID a coûté jusqu'ici 4,5 millions d'euros. L'activité de nombreux services s'est arrêtée tandis que d'autres devaient redoubler d'effort pour adapter l'accueil des usagers en garantissant leur sécurité et mettre en place les protocoles sanitaires successifs. Je salue ici, en votre nom, le travail inlassable des agents municipaux pendant cette longue crise. Je pense aussi au soutien direct que nous avons apporté aux commerçants touchés par les fermetures administratives. Cette somme considérable de 4,5 millions d'euros recouvre donc des recettes en diminution et des dépenses supplémentaires, sans que l'Etat ne vienne compenser, le "quoi qu'il en coûte" s'étant limité à la sphère privée. Cette somme traduit surtout le report ou le retard pris par de nombreux projets et qu'il nous faut désormais rattraper, à Chambéry comme dans tout le pays.

Alors que nous imaginions retrouver des temps plus serein, c'est désormais la guerre qui vient frapper l'Europe. Notre ville, profondément européenne, n'y est pas indifférente, comme en témoigne la vague de solidarité qui s'est immédiatement levée. La Ville a mis ses moyens à disposition pour coordonner la solidarité, mais aussi participer à l'information des habitants à travers notamment nos bibliothèques ou encore la table-ronde organisée vendredi soir. C'est aussi une subvention exceptionnelle que nous voterons tout à l'heure pour participer au soutien adressé au peuple ukrainien.

Cette guerre qui ravage l'Ukraine a des implications mondiales. La France, qui joue tout son rôle diplomatique, est aussi touchée par les conséquences économiques des sanctions justement imposées à la Russie. L'accentuation brutale de la crise énergétique concerne désormais chacun : ménages, collectivités locales et entreprises. Les prix sont au plus haut et il nous faut à la fois réagir immédiatement et anticiper un avenir imprévisible.

La solidarité nationale s'exerce. Elle s'est exprimée de manière inédite pendant le Covid sur le triple front sanitaire, social et économique ; elle continue aujourd'hui avec le bouclier énergétique dont les Français bénéficient. C'est le rôle de l'Etat et il devra dans les jours et mois à venir prendre des mesures de solidarité avec les Français et les acteurs de l'économie. Les collectivités territoriales elles-mêmes subissent de plein fouet la hausse des prix de l'énergie - le budget présenté ce soir prévoit une hausse globale d'environ 10 %, portant la facture à plus de 4 millions d'euros ! A notre niveau, avec les compétences de la commune,

notre devoir est de préparer l'avenir de nos territoires, de renforcer leur résilience, y compris en investissant pour limiter la dépendance énergétique et réduire les consommations d'énergie.

Ces bouleversements rendent l'exercice de prévision budgétaire périlleux. En tant que commune, nous ne maîtrisons d'ailleurs pas les règles du jeu fixées notamment par l'Etat. Pour le budget 2022, nous avons fait notre possible pour tenir compte de ces réalités difficiles et du contexte incertain, toujours dans la limite de nos compétences, tout en traçant une perspective qui est plus que jamais indispensable.

Je reprendrai quelques éléments présentés lors du débat d'orientation budgétaire - et c'est heureux, car ce débat a conduit au budget présenté ce soir au conseil municipal.

Le budget 2022 tient une place particulière dans ce mandat municipal. Il intervient dans le contexte que je viens de décrire, il est aussi le résultat d'un intense travail de 18 mois, depuis l'élection municipale. Pendant toute cette première phase du mandat, nous avons passé beaucoup de temps à remettre de la rigueur dans la gestion des grands dossiers. Rappelons-nous du Stade ou encore de Vetrotex, pour ne citer que ces exemples... On ne peut pas engager de tels projets sans maîtrise des coûts ni sans aller chercher et sécuriser les financements nécessaires. Force est pourtant de constater que ces exigences n'étaient pas toujours au rendez-vous. Nous faisons un travail minutieux et déterminé pour défendre Chambéry devant tous les financeurs publics, en premier lieu l'Etat. En 18 mois, nous sommes allés chercher 30 millions d'euros, de la part de l'Etat, de la Région, du Département, de l'Intercommunalité, qui ont répondu positivement sur certains dossiers. C'est beaucoup mais cela suffit à peine à financer ce qui était déjà engagé !

Il faut mesurer que le poids de cet héritage consommait plus de 50 millions d'euros sur le mandat, soit l'équivalent de 2 années pleines d'investissement ! S'y ajoute le coût de l'entretien récurrent et incontournable du patrimoine municipal. L'ensemble représentait 80 % des moyens d'investissement à l'échelle du mandat.

Nous ne pouvons pas renoncer aux engagements choisis par les Chambériens à cause du passé. Nous savons que tout ne sera pas possible mais nous devons à la population un progrès pour notre ville. Il nous faut donc trouver des marges de manœuvre nouvelles. C'est la recherche de financements qui va continuer, ainsi que le recours raisonné à l'emprunt dans le cadre d'une trajectoire rigoureuse, c'est-à-dire que nous n'emprunterons pas plus que ce que nous pourrions rembourser à l'échelle du mandat.

Mais c'est aussi la fiscalité. Nous faisons le choix de proposer une hausse limitée d'un des impôts locaux qu'est la taxe foncière sur les propriétés bâties, dont le taux passera - si le conseil le décide - de 40,46% à 41,96 %, soit une progression de 1,5 point. Ce n'est pas un choix facile et il a été longuement pesé. Je regrette, par ailleurs, que la loi limite désormais la qualité de contribuable local aux seuls propriétaires. En disant cela, je sais aussi ce que la suppression de la taxe d'habitation a permis à l'ensemble des habitants en termes de gain de pouvoir d'achat ces dernières années : la hausse modeste de TFPB ne l'annulera d'ailleurs pas.

J'ajoute que le conseil municipal va décider d'une exonération nouvelle de taxe foncière aux bénéficiaires des propriétaires qui engagent des travaux pour faire des économies d'énergie. C'est une première en Savoie. Ils verront pendant trois ans leur taxe foncière diminuer de

moitié. C'est un signal extrêmement fort - et un choix budgétaire volontariste - que nous envoyons aux propriétaires de maisons et appartements situés à Chambéry. C'est aussi une participation très concrète à la transition écologique et à l'activité économique d'une filière d'avenir portée par nombre d'entreprises du secteur du bâtiment et de l'artisanat.

L'augmentation modérée qui va être soumise au conseil municipal représente 6,68 M€ de recettes supplémentaires sur tout le mandat, qui serviront directement au financement des investissements et du service public porté par les agents de la Ville dont les Chambériens verront concrètement la couleur. Nous ne devons pas avoir peur du débat fiscal dès lors qu'on peut dire clairement ce qu'il y a en face : derrière une progression d'1,5 point de foncier bâti, il y a des équipements, du patrimoine entretenu, des services publics qui accompagnent chaque jour les habitants de notre ville, des espaces publics de qualité.

Le budget 2022 est un budget ambitieux et responsable, qui est encore un budget de crise. Je l'ai dit, le Covid a pesé près de 4,5 millions d'euros en deux ans : c'est considérable. Cela représente un manque qu'il faut combler, un retard qu'il faut rattraper. C'est l'ambition de ce budget qui va concrètement participer à la reprise économique grâce à 30 M€ de commande publique qui s'adresse principalement aux entreprises locales.

C'est aussi la reprise de la vie sociale et économique avec des subventions aux associations en hausse, y compris avec une enveloppe dédiée à des événements qui se tiendront en cours d'année. Nous mettons des moyens nouveaux sur l'animation commerciale grâce au manager de commerce et à une plateforme numérique, sur la vie sociale dans les quartiers avec la montée en puissance des espaces de vie social de Pugnet et des Combes, sur la sécurité et la tranquillité publique également. Il faudrait aussi citer l'activité des services en matière de politique sportive au contact des clubs, ou encore la très riche programmation de nos établissements culturels municipaux.

C'est également un budget particulièrement responsable. Les projets nouveaux en matière de fonctionnement sont tous financés par des subventions qui atteignent un niveau exceptionnel, souvent entre 80 et 100% des dépenses. Par exemple, le travail sur l'implication citoyenne est soutenu à 100% par l'Agence nationale de cohésion des territoires. Le plan de relance finance pour près de 600 000 euros notre projet Déclif, par lequel la Ville s'associe aux partenaires de terrain pour accompagner des personnes en insertion. C'est aussi la réussite de notre candidature au programme européen Alcotra qui va nous permettre de proposer une belle programmation européenne aux Charmettes cet été. Ou encore le label Cité éducative que nous avons obtenu très récemment, avec à la clé 350 000 euros dédiés à la réussite éducative à Chambéry-le-Haut et au Biollay.

Pour le dire simplement : en 2022, nous faisons plus car nous nous sommes donné les moyens de faire mieux.

En investissement, pour ne donner que quelques exemples : nous lançons l'aménagement de l'avenue des Ducs et poursuivons les grands projets du stade, de Vétrotex, de l'école Vert-Bois notamment. Nous allons également réaliser des équipements de proximité attendus depuis des années : au Biollay, par exemple, le local sportif du petit Biollay et un street work out. Il y aura également une série de petits travaux qui vont améliorer la vie des Chambériens dans tous les quartiers.

En ce sens, le budget 2022 est la première étape d'un programme d'investissement qui couvre l'ensemble du mandat. Cette programmation d'investissement, c'est un document prévisionnel qui permet d'anticiper et de mettre en cohérence les investissements de la collectivité sur plusieurs années. Elle est un outil de pilotage interne et technique, mais nous faisons le choix de la publier car nous souhaitons être dans une démarche de transparence à l'égard des Chambériens. Nous serons amenés à la revoir chaque année pour l'adapter au contexte et à l'évolution des dossiers.

Je prendrai quelques exemples d'opérations pour illustrer cette démarche :

- **Avenue des Ducs** : la première phase d'un aménagement qui est indispensable pour requalifier cette artère qui est la plus empruntée de l'agglomération. Il faut rééquilibrer la place dédiée aux voitures avec des voies bus, des pistes cyclables de qualité et des cheminements piétons. C'est nécessaire pour retrouver à l'avenir un centre d'échange des bus à cet endroit aux abords immédiats du centre-ville, si la communauté d'agglomération est au rendez-vous.
- **Les équipements associatifs de la place Demangeat, à Chambéry-le-Haut** : cela fait 15 ans que les associations en entendent parler ! Il était temps de les réaliser. Cela va apporter des moyens pour les associations, en particulier sur l'enfance et la parentalité.
- **Le théâtre Charles Dullin**, qui a besoin d'une rénovation sans tarder. De nombreux souscripteurs ont apporté près de 140 000 euros, mais c'est un chantier à 6 ou 7 millions. Nous réaliserons une première étape sous ce mandat car nous devons protéger ce joyau de notre patrimoine. Cela permettra la mise en valeur du Grand foyer qui est aujourd'hui abandonné.
- **La rénovation énergétique des bâtiments municipaux** : nous enchaînerons deux programmes. Le premier concerne 14 bâtiments qui sont diagnostiqués en ce moment-même : des gymnases, des écoles, des bureaux, etc. Des travaux s'engageront en fonction des besoins identifiés par les études : cela améliorera le confort des usagers et permettra des économies d'énergies. Il s'agit aussi de répondre aux obligations réglementaires que nous avons en la matière.
- **Chaque année, un grand plan de petits travaux, pour près de 4 millions d'euros.** L'entretien du patrimoine municipal, concrètement, ce sont de multiples opérations sur les voiries, les équipements publics, les salles associatives... Ce n'est donc pas qu'une question technique. C'est pourquoi nous pilotons finement cette enveloppe afin que chaque quartier en bénéficie. Nous publierons dans les tous prochains jours le détail de ce plan que chaque Chambérien pourra ainsi consulter.

Vous l'aurez compris, nous abordons l'examen de ce budget 2022 avec ambition et volontarisme pour notre ville, mais aussi responsabilité et gravité dans un contexte difficile, exigeant pour les Chambériens comme pour les comptes de la collectivité.

Je vais laisser à Pierre Brun le soin de nous présenter le budget 2022 de manière proprement savante, puis nous pourrons engager la discussion.